



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cinq œuvres de la MRC de Appalaches présélectionnées pour l'exposition-concours Chaudière-Appalaches en œuvres

Les artistes Marie-Claude Bouchard (Thetford Mines), Jacynthe Bourgault (Disraeli), Lise Henri (Thetford Mines) Priscille Martel (Sacré-Cœur-de-Jésus) et Mariette Proteau (Saint-Joseph-de-Coleraine) ont vu leur œuvre présélectionnée en vue de l'exposition-concours d'arts visuels **Chaudière-Appalaches en œuvres- Premier jet** du Musée Marius-Barbeau. Le dévoilement des œuvres retenues par le jury a été fait par le préfet de la MRC des Appalaches, Paul Vachon, en présence des artistes participants réunis au Musée minéralogique et minier de Thetford le 6 décembre dernier.

Au total, 15 artistes de la MRC des Appalaches ont soumis une œuvre à la première étape de l'exposition-concours régionale. Les 5 œuvres retenues par le jury seront exposées au Musée Marius-Barbeau du 23 janvier au 17 février prochain. Elles sont aussi admissibles aux 12 prix attribués par le jury du concours, dont un prix de 1 000 \$ remis par Desjardins et une bourse de 400 \$ pour chacun des 10 territoires de MRC de la Chaudière-Appalaches. Une exposition itinérante de l'ensemble des œuvres gagnantes sera tenue dans différents lieux de la Chaudière-Appalaches au cours de l'année 2019.

Mis en veilleuse en 2016 après 12 éditions, le concours du Musée Marius-Barbeau a été relancé cette année dans une formule renouvelée, grâce à l'appui de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) qui a jugé ce projet d'une grande importance pour le développement culturel de notre région. Ainsi, une somme de 150 000 \$ a été accordée dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. La subvention permettra de tenir trois éditions.

Le préfet de la MRC des Appalaches, Paul Vachon, se réjouit du retour de l'exposition-concours qui permet de mettre en valeur à l'échelle régionale les arts visuels, d'autant plus que notre MRC est pourvue d'un grand nombre d'artistes en arts visuels. Ceux-ci se démarquent souvent durant l'exposition-concours et rayonnent à l'extérieur de notre région à travers différents événements.

Quelques changements ont été apportés au concours. Contrairement aux éditions précédentes, il n'y avait pas de thématique imposée aux artistes dans leur processus créatif. Cependant, il y avait un format obligatoire. À chacune des étapes de sélection, ce sont les mêmes critères qui guident les membres du jury : qualité esthétique, qualité technique, originalité dans le concept et exploration de la matière.

Toutes les œuvres soumises par les artistes de la MRC des Appalaches sont exposées au Musée minéralogique et minier de Thetford jusqu'au 29 décembre durant le Salon régional des métiers d'art. Les autres artistes participants sont : Érika Baril (TM), Raphaële Comte (TM), Denis Courchesne (Adstock), Ascelin Dormé (TM), Marie-Claude Fleury (TM), Maryse Gosselin (TM), Sonia Grondin (TM), Alexandra Labbé (TM), Marcel Lafleur (Sacré-Cœur-de-Jésus) et Hélène Laroche (TM).

Photo #1- Les artistes de la MRC des Appalaches dont l'œuvre a été présélectionnée pour l'exposition-concours Chaudière-Appalaches en œuvres : Priscille Martel, Jacynthe Bourgault, Mariette Proteau, Marie-Claude Bouchard et Lise Henri (absente). Apparaissent également sur la photo : Paul Vachon, préfet de la MRC des Appalaches, et Kaven Mathieu, attaché politique de la députée de Lotbinière-Frontenac, Isabelle Lecours. **Photo #2 -** Toutes les œuvres soumises par les artistes de la MRC des Appalaches sont exposées au Musée minéralogique et minier de Thetford jusqu'au 29 décembre.

Source : Louise Nadeau